

Pôle des Enseignements Artistiques de Montauban
Conservatoire Musique et Danse – Grille des tarifs 2021-2022

▪ **Elèves du Grand Montauban (1)**

Tarif en fonction du quotient familial avec justificatif de domicile.

Quotient familial	0 à 397 €	397,01 à 500 €	500,01 à 780 €	780,01 € et +
Tranches tarifaires (2)	T1	T2	T3	T4
Classes d'éveil	42 €	64 €	84 €	106 €
Cursus 1 ^{er} inscrit	84 €	126 €	168 €	210 €
Cursus 2 ^{ème} inscrit	50 €	76 €	102 €	126 €
Cursus 3 ^{ème} inscrit et +	34 €	50 €	68 €	84 €
Deuxième activité (3)	75 €			
Pratique hors cursus	65 €			

▪ **Elèves de Tarn-et-Garonne hors Grand Montauban**

Application des **tarifs T4 du Grand Montauban** avec justificatif de domicile.

▪ **Elèves hors Tarn et Garonne**

Classes d'éveil	210 €
Cursus 1 ^{er} inscrit	420 €
Cursus 2 ^{ème} inscrit	252 €
Cursus 3 ^{ème} inscrit	168 €
Deuxième activité (3)	110 €
Pratique hors cursus (4)	85 €

▪ **Autres tarifs**

Classes à Horaires Aménagés : gratuit

Prêt d'instrument : 96 € (élèves Classes à Horaires Aménagés : 48 €)

Préparation EAT danse : 240 €

- (1) **Communes du Grand Montauban** : Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Escatalens, Lacourt St Pierre, Lamothe-Capdeville, Montauban, Montbeton, Reyniès, Saint-Nauphary et Villemade.
- (2) Pour les familles ne disposant pas de **quotient familial**, le calcul s'effectue à partir du dernier avis d'imposition : revenus imposables annuels divisés par 12 et par le nombre de parts.
- (3) **Deuxième activité** : deuxième instrument (sauf piano complémentaire), élève danseur en cursus pratiquant un instrument, élève en Classe à Horaires Aménagés inscrit dans un autre département (musique ou danse).
- (4) **Pratique hors cursus** : formation musicale adultes, chanteurs ou danseurs, culture musicale, écriture, atelier lyrique, musique de chambre, orchestre, chorale ou ensemble vocal, atelier vocal pour adolescents, percussions traditionnelles, entraînement régulier du danseur.

*Tous les tarifs incluent **des frais de dossier de 20 € non remboursables.***

Modes de paiement : chèque à l'ordre de REGIE CONSERVATOIRE ou espèces.